



## DIPLÔME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

## RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Moussa THIOYE, Professeur des Universités, Université Toulouse Capitole
- Jean-Odon CENAC, Géomètre-expert

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Enseignants-chercheurs (liste indicative) :** Sophie DE FONTAINE, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole ; Jean-François GIACUZZO, Professeur des Universités ; Florence JAMMES, Professeur associé TBS ; Julien LAURENT, Professeur des Universités ;
- Professionnels (liste indicative) :** Simon BAZALGETTE, Géomètre-expert ; Jean-Odon CENAC, Géomètre-expert ; Bertrand CLERGEOT, géomètre-expert ; Christian ROUAIX, Président du Conseil régional des géomètres-experts ; Nicolas BECQUEVORT, Avocat.

## CRITERES D'ADMISSION

### Conditions préalables à la candidature :

Toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec l'activité de géomètre-expert pouvant justifier d'un diplôme ou titre professionnel de niveau 6 (Bac +3/4), ou Bac +2 avec expérience professionnelle significative au titre de la Validation des Acquis Personnels et Professionnels.

**Sélection des candidats :** Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation). Entretien à la demande de la commission de sélection.

**Nombre maximum de stagiaires prévu :** 20

## TARIFS

Année universitaire 2024/2025 : 3 500 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur.

[Formation éligible au CPF](#)



## ✓ Objectifs

Le métier exercé par les géomètres-experts est à la fois en pleine mutation et en tension. La base traditionnelle de recrutement qui est la sienne ne répond plus au spectre des attentes du métier, considérablement élargi du fait des évolutions techniques et juridiques, de l'internationalisation à l'échelle européenne notamment, et de l'importance croissante prise par les problématiques de développement durable.

Le présent diplôme, **unique en France**, a donc pour objectifs, d'une part, de former des juristes confirmés, désireux d'exercer leur activité dans ce domaine professionnel et de leur donner les outils susceptibles de leur permettre d'atteindre leur objectif et, d'autre part, de compléter, affiner les connaissances juridiques des professionnels en exercice.

## ✓ Publics visés

Le public visé par ce diplôme est double : **des juristes**, praticiens du droit immobilier, désirant se spécialiser sur les thématiques de cabinets de géomètres-experts, et **des géomètres-experts** et leurs collaborateurs, praticiens confirmés, soucieux de consolider et de développer les connaissances juridiques indispensables à un exercice professionnel correct.

## ✓ Compétences visées

- Connaître les méthodes d'acquisition de données géographiques et le vocabulaire technique de la profession de Géomètre-expert ;
- Être en capacité de concevoir, rédiger et mettre en œuvre des documents d'aide relatifs à la mise en copropriété d'un immeuble ou à une division en volume ;
- Être en capacité de rédiger une demande d'autorisation d'urbanisme.

## ✓ Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le Diplôme d'Université « Juriste Géomètre-expert » est proposé sous une forme de présentiel discontinu sur une période de **4 mois** allant de fin mars à fin juin, à raison de 2 semaines par mois. Le volume horaire de **174 heures** (examens inclus).

Les enseignements sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

# DIPLOME D'UNIVERSITE JURISTE GEOMETRE-EXPERT



## Programme

Module Découverte du métier 28 heures	Module Expertise juridique 91 heures	Module de synthèse 47 heures
<ul style="list-style-type: none"><li>Connaissance de la profession 10h30</li><li>Outils métiers 17h30</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Le système cadastral 38h30</li><li>Urbanisme opérationnel 21h</li><li>Fiscalité d'urbanisme 7h</li><li>Copropriété 10h30</li><li>Associations syndicales libres 7h</li><li>Division en volumes 7h</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Cas pratique de synthèse 12h</li><li>Dossier professionnel appliquée 35h</li></ul>

Volume horaire global de 174 heures dont 8 heures d'examens

**Contrôle des connaissances :** Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Pour les stagiaires de formation continue, il s'agit d'un travail de groupe pour traiter d'un cas pratique soutenu devant un jury et d'un mémoire professionnel appliqué intégrant les apports du DU. Pour les alternants, il s'agira d'intégrer à leur projet professionnel appliqué (PPA) qu'ils soutiennent dans le cadre du Master, un développement relatif aux enseignements du bloc de compétences qui fera l'objet d'une évaluation spécifique.



## Méthodes ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



## Contact

**EEDU - Pôle Gestion des formations**

Site de la Manufacture des Tabacs - Tél.: 05 61 12 87 93 - [scolarite.eedu@ut-capitole.fr](mailto:scolarite.eedu@ut-capitole.fr)